



ENTRETIEN AVEC **Pascal Glémain**

Enseignant-chercheur en économie sociale et solidaire et en gestion, à l'université Rennes 2, Pascal Glémain s'intéresse au microcrédit personnel depuis son lancement expérimental dans le Grand Ouest à la fin des années 90.

Le travailleur social et la banque

Outil financier à dimension sociale, le microcrédit personnel entre de plus en plus dans la mallette professionnelle des travailleurs sociaux.

Comment les travailleurs sociaux se sont appropriés le microcrédit social ?

À mon sens, il y a vraiment deux écoles, deux cultures. Les conseillers en économie sociale et familiale (cesf) ont une approche budgétaire, avec un rapport technique à l'argent et une vision d'éducation à la finance domestique. Ils utilisent le microcrédit social comme un nouvel outil à leur disposition. Pour les assistants de service social, c'est une possibilité mobilisable à un moment donné pour consolider l'indépendance financière et la liberté sociale de la personne accompagnée. En revanche, la dimension bancaire peut les rebuter davantage : certains craignent que cela devienne un produit bancaire comme les autres, avec son risque de surendettement.

En quoi l'accompagnement des professionnels fait-il la différence ?

C'est bien parce qu'il est accompagné que ce microcrédit représente un moyen de consolider la capacité de décision des personnes dans une société monétarisée

comme la nôtre. Il permet aux individus de retrouver l'estime d'eux-mêmes en prouvant leur capacité à rembourser. Mais aussi de retrouver confiance à la fois dans les banques et dans les personnes qui les accompagnent, envers la société. C'est l'ingénierie sociale du microcrédit qui leur redonne confiance. Le filtre du travail social permet de rééquilibrer une relation qui ne se fait habituellement pas d'égal à égal avec la banque. Cela permet également de valoriser les professions du social et de leur redonner confiance à elles aussi dans le système bancaire.

Dans quelle mesure le recours à cet outil entraîne une « transformation » du travail social ?

Du côté des intervenants « socio-éducatifs » habitués à la gestion du budget, cela les oblige à le contextualiser : à regarder le budget au prisme de toutes les dimensions de la vie des personnes et pas seulement financière. Et pour les intervenants sociaux qui avaient plutôt une approche sociale et psychologique au départ, avec plus de craintes par rapport

aux banques, cela leur ouvre le champ des possibilités avec un nouvel outil financier et monétaire à finalité sociale. Finalement le microcrédit entraîne une acculturation des uns comme des autres, qui leur permet de mieux se comprendre et de travailler ensemble dans l'intérêt des personnes accompagnées.

Au fur et à mesure de cette acculturation, les travailleurs sociaux sont donc de moins en moins un frein à la diffusion des microcrédits ?

Oui, nous constatons une reconnaissance progressive de l'outil par les travailleurs sociaux. Du fait de la co-construction des dispositifs entre les organismes sociaux et les banques, les professionnels échangent à la fois sur les atouts et les difficultés liées à la réglementation bancaire. En outre, on parle désormais relation à l'argent et microcrédit dans les écoles de travail social.

Propos recueillis par A.P.